

Question écrite n°6

Changement du *lineup* de Citycable et utilisateurs en situation de handicap

Entre fin septembre et fin octobre, Citycable a modifié la palette de chaînes TV et radio offertes par le téléseau. Cette mise à jour concernait uniquement les utilisateurs dont l'appareil de réception (par exemple un téléviseur) est connecté directement au téléseau, et non les utilisateurs d'une *Box* connectée à Internet. Les abonnés devaient lancer manuellement une nouvelle recherche des chaînes disponibles sur leur appareil. L'écran remplaçant les anciennes chaînes suggérait, en cas de difficulté, de faire appel à un intervenant extérieur.

La reconfiguration du téléviseur peut constituer un problème pour un certain nombre d'utilisateurs, par exemple celles et ceux qui souffrent d'un handicap visuel, mais aussi pour toutes les personnes pour qui le maniement du téléviseur n'est pas facile. L'intervention d'un réparateur peut en outre représenter un coût non négligeable.

Je pose donc les questions suivantes à la Municipalité :

1. Les abonnés au téléseau ont-ils été informés et si oui quand et comment ?
2. Les besoins particuliers des utilisateurs en situation de handicap ou pouvant avoir des difficultés à procéder à la configuration sont-ils pris en compte par Citycable ?

Je remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.

Décembre 2021

Benoît Gaillard

Vincent Boyer

